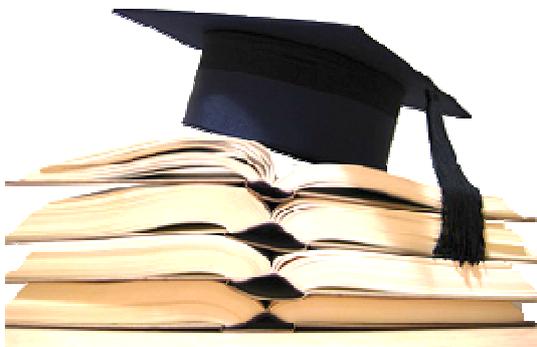


## Du nouveau dans les professions réglementées de la petite enfance et du social.

La collectivité parisienne offre aux agents titulaires la possibilité de bénéficier de scolarité dans les domaines de la petite enfance et du social à travers la préparation de diplômes d'état. Pour répondre au besoin de certains recrutements sur titre de la collectivité parisienne.



- Les scolarités concernées sont les suivantes : auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, assistants de service social, infirmiers, puériculteurs et cadres de santé.
- Deux sujets ont été clarifiés : **la position d'élève** et **l'engagement de servir**.
- Les agents sont sélectionnés dans **la limite d'un nombre de places** fixé annuellement pour chacune de ces formations.

### Aujourd'hui :

- Ces scolarités sont **ouvertes à tous les corps de la ville** afin de faciliter la mobilité professionnelle..
- **La position d'élève** qui n'est plus statutaire est supprimée. Les agents sont maintenus en **position d'activité** durant leur scolarité.
- Les agents concernés perçoivent **leur traitement et uniquement les primes liées au grade**.
- **Désormais**, les agents peuvent honorer leur engagement **de servir dans toutes les administrations parisiennes, y compris au CASVP**.

### Conditions :

- avoir 4 ans d'ancienneté dans un des corps de la ville de Paris, à la date d'entrée en scolarité,
- remplir toutes les conditions requises pour l'inscription aux recrutements sur titre, à l'exception des conditions de diplôme,
- avoir été sélectionné, via une préparation ou un comité de sélection, parmi les candidat(e)s remplissant les conditions énumérées ci-dessus et après examen de leur dossier individuel.
- avoir réussi le concours d'entrée dans un des établissements scolaires, agréés pour la préparation du diplôme d'État, ayant contracté avec la ville de Paris,

*En savoir plus : voir délibération 2016 DRH 13 (juillet 2016)*

**La CFDT à votre écoute**

**CFDT INTERCO-SPP / 19 rue du Renard / 75004 paris / 01 49 96 68 16 spp.cfdt@paris.fr**